

Réforme du collège 2016 Seul le rapport de force permettra de gagner

L'intersyndicale du second degré soudée pour l'abrogation de la réforme du collège

L'intersyndicale du second degré (SNES, SNEP, SNFOLC, SNETAA-FO, SFEDEP-FO, Cgt éduc'action, CGT éduc'action enseignement privé, SNALC, SNCL, SIES, CFE-CGC, AD-CNGA, SUD, SUNDEP-Solidaires) « pour monter d'un cran dans la mobilisation, appelle la construction d'une grève nationale majoritaire le mardi 26 janvier 2015. Elle appelle les personnels à se réunir en assemblées générales, en heures d'informations syndicales pour organiser la mobilisation permettant de créer le rapport de force nécessaire pour gagner. »

26 janvier : grève !

Le gouvernement prétend imposer ses réformes rejetées par l'autoritarisme :

- En conséquence de la réforme du collège et des cycles, 9 ans de programmes (du CP à la 3^{ème}) seraient bouleversés à la rentrée 2016. C'est une folie.
- après les obligations de service des professeurs du secondaire, ce sont celles des professeurs des écoles qui sont sur la sellette pour les adapter aux projets éducatifs territoriaux et à la liaison école-collège sur le modèle du décret Hamon du 20 août 2014.
- un projet « d'établissements publics du socle commun », autonomes, regroupant écoles et collèges au niveau de l'intercommunalité vient d'être rendu public : c'est la territorialisation à tout va de l'école. C'est la dissolution du collège et de l'école élémentaire dans l'école du socle".

Lycée : ils se moquent de nous

La ministre ouvre des discussions sur le lycée, mais ce n'est pas pour au moins répondre aux problèmes les plus urgents : l'AP qui ne fonctionne pas, les horaires disciplinaires amputés, l'évaluation en cours d'année en langues qui désorganise l'enseignement... Seuls des ajustements techniques à la marge seraient autorisés.

Ce n'est pas non plus pour tirer un bilan sincère de l'échec la réforme du lycée, de l'autonomie qui a conduit « au creusement des écarts entre les lycées » (rapport de l'Inspection Générale) et pour cause : la réforme du collège est dans la même logique que la réforme Chatel.

Les intentions de la ministre? Interrogée au Sénat « sur le rapport de la Cour des comptes sur le coût du lycée, elle assure que le MENESR "veillera à prendre en chasse tous les surcoûts afin de dégager des marges de manœuvre" lors du bilan sur la réforme du lycée. » (Dépêche de l'agence Education Formation du 4/11). Ce qui les intéresse c'est l'austérité !

Seul le rapport de force permettra de faire disparaître la réforme du collège.

Les remontées des stages de « formation » à la réforme du collège montrent que les personnels n'en veulent pas, qu'ils ne reçoivent de plus aucune réponse à leurs questions sur la mise en œuvre concrète de la réforme, et pour cause.

Et les DHG en préparation se traduiront par des postes supprimés, des compléments de service en plus, des emplois du temps impossibles, conséquences des nouvelles grilles horaires. Nous voulons défendre nos postes, nos heures, nos conditions de vie et de travail.

Assemblées générales, heures d'information syndicales partout pour...

- faire bloc pour continuer à résister à la mise en place de la réforme du collège (pas d'anticipation des EPI, de l'utilisation des marges horaires,...)
- s'adresser aux parents d'élèves, à nos collègues du premier degré pour résister ensemble.

Il faut organiser la grève unie, la grève puissante, la grève majoritaire du 26 janvier.

Et si la ministre encore une fois ne cède pas, discuter de tout bloquer, de la grève unie jusqu'au retrait.

Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et
Collèges

**Seul
le rapport
de
force
permettra

de
faire
disparaître
la réforme
du collège.**